

Dison, le 28 septembre 2018

Agent traitant :  
Aurélie Lemoine  
Employée d'administration  
Service du Secrétariat

Monsieur Charles MICHEL  
Premier Ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 BRUXELLES

**Objet : Relaxe de ressortissants étrangers en séjour illégal – Décisions incompréhensibles de Ministres concernés de votre Gouvernement.**

Monsieur le Premier Ministre,

*Je me permets de porter une nouvelle fois à votre connaissance deux décisions incompréhensibles de l'Office des Etrangers concernant des ressortissants étrangers en séjour illégal dans notre pays et appréhendés par la Police locale pour faits délictueux.*

*Une personne, blessée à la suite d'une bagarre en rue et transportée au Centre régional hospitalier de Verviers, est purement et simplement libérée à sa sortie de l'hôpital avec un ordre de quitter le territoire qui lui a déjà été signifié précédemment et auquel elle n'a pas obtempéré.*

*Une autre personne, interpellée lors d'un contrôle des lois sociales, sans aucun titre de séjour, s'est vu signifier un ordre de quitter le territoire déjà reçu il y a plus de deux ans et confirmé après recours de ladite personne en mai 2017 !*

*Puis-je vous demander pourquoi ces personnes en séjour illégal et sous le coup d'infractions pénales peuvent continuer à aller et à venir dans notre pays et plus particulièrement dans la région verviétoise comme bon leur semble ?*

*Est-ce trop vous demander que de faire appliquer la loi et garantir la sécurité de nos concitoyen(ne)s ?*

*En ne doutant pas que vous réserverez à la présente la suite qu'il convient et en vous en remerciant déjà, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.*

Yvan YLIEFF,  
Bourgmestre  
Ancien Ministre

